

Technologie de l'architecture navale

Secteur
de formation

11

Fabrication
mécanique

Technologie de l'architecture navale

Secteur
de formation

11

Fabrication
mécanique

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Équipe de production

Coordination

René Brisson

Responsable de la formation sectorielle
Fabrication mécanique et Mécanique d'entretien
Direction générale de la formation professionnelle et
technique
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Léane Arsenault

Directrice adjointe
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Conception et rédaction

Paule Simoneau

Enseignante
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Nicole Gendron

Conseillère en élaboration de programmes d'études
Consultante

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008 – 07-01138

ISBN 978-2-550-52211-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-52212-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Veuillez noter les modifications apportées au programme d'études

Technologie de l'architecture navale – 248.A0

La modification a trait à l'ajout d'une condition particulière d'admission :

À compter de l'automne 2017, est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, et aux conditions particulières suivantes :

Avoir réussi le cours du secondaire :

- Mathématique, séquence *Technico-sciences* ou séquence *Sciences naturelles* de la 4e secondaire ou séquence *Culture, société et technique* de la 5e secondaire

Modification approuvée en 2016.

La modification a trait au changement des conditions particulières d'admission :

À compter de l'automne 2010, est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, et aux conditions particulières suivantes :

Avoir réussi le cours du secondaire :

- Mathématique, séquence *Technico-sciences* ou séquence *Sciences naturelles* de la 4e secondaire

Modification approuvée en 2009

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Guy Anderson
Expert maritime
Transports Canada – Sécurité maritime
Rimouski

Mélanie Beaulieu
Technicienne en architecture navale
Entreprises Léo LeBlanc et fils
Îles-de-la-Madeleine

Yves Bourgeois
Technicien en architecture navale
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Gaspé

Benoît Cormier
Travailleur autonome
Lévis

Réjean Desgagnés
Architecte naval
Concept Naval
Québec

François Gagnon
Architecte naval
Davie Maritime inc.
Québec

Simon Girouard
Travailleur autonome
Archeotech Yacht
Conception et construction Simon Girouard
Lévis

Jonathan Grenier
Technicien en architecture navale
Recherche et travaux maritimes
Québec

Manon Lavoie
Directrice architecture navale
Industries Océan
Île-aux-Coudres

Laurent Legault
Superviseur
Verreault Navigation inc.
Les Méchins

Jacques Martin
Gestionnaire, division Conformité et application des programmes
Transports Canada – Sécurité maritime
Québec

Bruno Ouellette
Technicien en architecture navale
Technomarine
Repentigny

Benoît St-Pierre
Planificateur
Industries Océan
Île-aux-Coudres

Vicky Walker
Travailleuse autonome
Québec

Milieu de l'éducation

Janusz Binkiewicz
Enseignant
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Maurice Cordon
Enseignant
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Gilles Demers
Enseignant
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Jean-Pierre Laprise
Enseignant
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

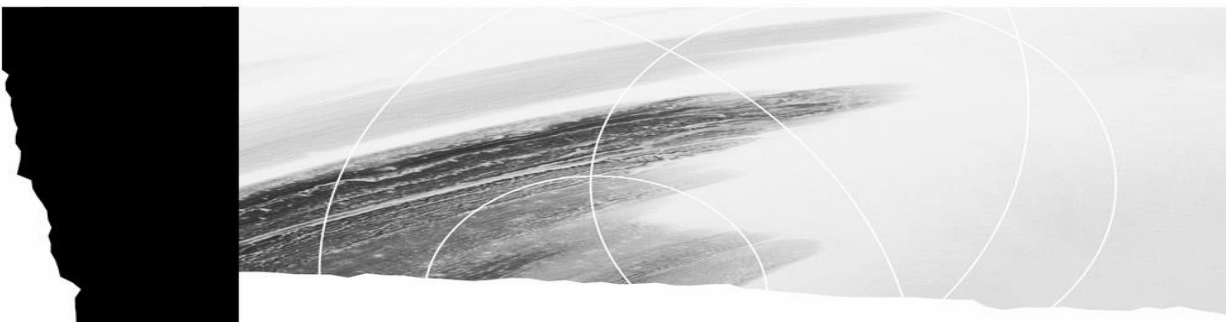
Gérard Proulx
Coordonnateur du Département des sciences humaines
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Richard Tousignant
Conseiller pédagogique
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Rémy Tremblay
Coordonnateur du Département d'architecture navale
Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	59
Analyser les fonctions de travail.	61
Effectuer une recherche d'information technique.	62
Établir des relations professionnelles.	65
Intervenir au regard de la santé et de la sécurité des travailleuses et des travailleurs et au regard de la protection de l'environnement.....	67
Effectuer des croquis.	69
Vérifier la conformité des plans.....	71
Produire le plan d'aménagement général d'un navire ou d'une structure flottante.	73
Produire le plan des formes d'un navire ou d'une structure flottante.	75
Déterminer des procédés d'assemblage et de traitement de surface.	77
Déterminer l'échantillonnage d'un navire ou d'une structure flottante.	79
Produire les plans de la structure d'un navire ou d'une structure flottante.....	81
Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante.	83
Produire les plans spécifiques d'un navire ou d'une structure flottante.....	85
Rédiger des documents techniques.....	87
Produire le livret de stabilité.	89
Produire la documentation nécessaire à la modification ou à la réparation d'un navire ou d'une structure flottante.....	91
Élaborer le programme d'essais.	93
Effectuer des activités de gestion.	95
Estimer les coûts d'exécution d'un projet.....	97
Proposer des améliorations aux méthodes de production.....	99
Planifier la production.....	101
Superviser des travaux.	103



248.A0

Technologie de l'architecture navale

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	90 1/3
Durée totale :	2 685 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2 025 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Mathématique, séquence *Technico-sciences* ou séquence *Sciences naturelles* de la 4e secondaire ou séquence *Culture, société et technique* de la 5e secondaire

Présentation du programme d'études

Le programme *Technologie de l'architecture navale* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Technologie de l'architecture navale* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique (63 2/3 unités).

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 0505 Analyser les fonctions de travail.
- 0506 Effectuer une recherche d'information technique.
- 0507 Établir des relations professionnelles.
- 0508 Intervenir au regard de la santé et de la sécurité des travailleuses et des travailleurs et au regard de la protection de l'environnement.
- 0509 Effectuer des croquis.
- 050A Vérifier la conformité des plans.
- 050B Produire le plan d'aménagement général d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050C Produire le plan des formes d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050D Déterminer des procédés d'assemblage et de traitement de surface.
- 050E Déterminer l'échantillonnage d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050F Produire les plans de la structure d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050G Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050H Produire les plans spécifiques d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050J Rédiger des documents techniques.
- 050K Produire le livret de stabilité.
- 050L Produire la documentation nécessaire à la modification ou à la réparation d'un navire ou d'une structure flottante.
- 050M Élaborer le programme d'essais.
- 050N Effectuer des activités de gestion.
- 050P Estimer les coûts d'exécution d'un projet.
- 050Q Proposer des améliorations aux méthodes de production.
- 050R Planifier la production.
- 050S Superviser des travaux.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

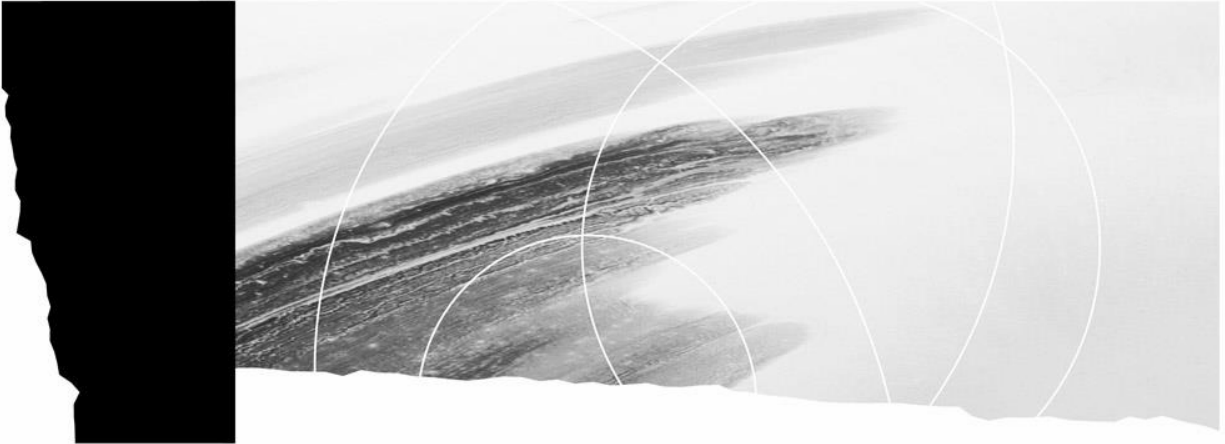
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

**Intentions éducatives en formation
générale**

**Objectifs et standards de la formation
générale**

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|---|--|

- Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinents. Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques modals et à des temps du verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, future. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques modals et à des temps du verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, present perfect, future. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. |
| <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la documentation. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. |
| 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

- 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. |
| 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. |
| 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information. |
| 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression. |
| 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit. |
| 6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0016

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. - Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	- Reconnaissance du sens général. - Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. - Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	- Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. - Communication appropriée à la situation. - Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. - Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	- Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. - Application convenable du code grammatical et orthographique. - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. - Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. |
| 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 000P

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. |
| 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. |
| 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3 Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence****Contexte de réalisation**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 000Z

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence****Contexte de réalisation**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	Contexte de réalisation • À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. | <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. |
| 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. | <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. |
| 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Précisions sur la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

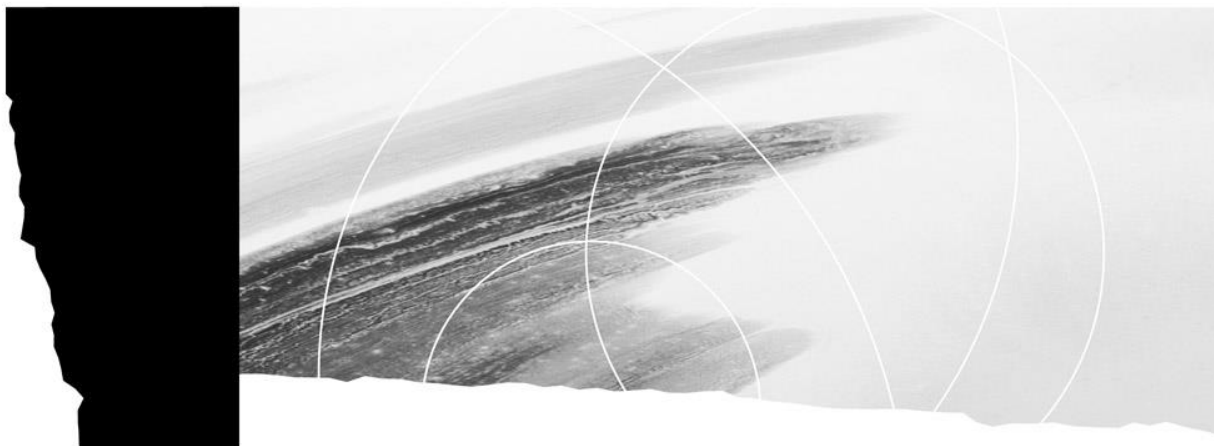
- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2 Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Technologie de l'architecture navale* vise à former des technologues capables d'exercer leur profession dans des chantiers navals, des entreprises de fabrication d'embarcations de plaisance, des organismes gouvernementaux, des bureaux de consultants maritimes, des sociétés de classification, des compagnies d'assurances ou des bureaux d'armateurs et de transporteurs. Les technologues en architecture navale peuvent également être travailleuses et travailleurs autonomes.

Ces spécialistes participent à la conception de navires et de structures flottantes, produisent des documents en vue de la construction, de la modification ou de la réparation de navires et de structures flottantes, planifient les travaux, estiment les coûts, s'occupent des achats, supervisent les travaux, prennent en charge les essais, font des inspections et de la représentation. Ils peuvent également être appelés à gérer des projets et à faire de la vente et du marketing.

Dans l'exercice de leur fonction, ces personnes doivent respecter les lois, les règlements et les normes qui régissent la construction navale.

Les technologues en architecture navale travaillent en équipe. Elles et ils doivent être polyvalents, autonomes, communiquer clairement leurs idées en français et en anglais, rechercher de l'information et prendre des décisions judicieuses.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme d'études *Technologie de l'architecture navale* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives de la formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations spécifiques pour ce qui est des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Technologie de l'architecture navale*, les intentions éducatives de la formation spécifique sont les suivantes.

- Amener l'élève à acquérir une méthode de travail efficace.
- Développer chez l'élève la capacité à bien visualiser l'ensemble d'un projet afin de prendre des décisions judicieuses.
- Sensibiliser l'élève à l'importance de se créer un réseau de partenaires.
- Encourager l'élève à faire de la veille technologique.
- Amener l'élève à développer son autonomie et son sens des responsabilités.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES												
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										
		Analyser les fonctions de travail.	Effectuer une recherche d'information technique.	Établir des relations professionnelles.	Intervenir au regard de la santé et de la sécurité des travailleurs et des travailleurs et au regard de la protection de l'environnement.	Effectuer des croquis.	Vérifier la conformité des plans	Déterminer des procédés d'assemblage et de traitement de surface.	Déterminer l'échantillonnage d'un navire ou d'une structure flottante.	Rédiger des documents techniques.	Effectuer des activités de gestion.	Proposer des améliorations aux méthodes de production.
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	9	10	14	18	20
Produire le plan d'aménagement général d'un navire ou d'une structure flottante.	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐					
Produire le plan des formes d'un navire ou d'une structure flottante.	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐					
Produire les plans de la structure d'un navire ou d'une structure flottante.	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante.	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				
Produire les plans spécifiques d'un navire ou d'une structure flottante.	13	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				
Produire le livret de stabilité.	15	☐	☐	☐				☐		☐		
Produire la documentation nécessaire à la modification ou à la réparation d'un navire ou d'une structure flottante.	16	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Élaborer le programme d'essais.	17	☐	☐	☐	☐			☐		☐		
Estimer les coûts d'exécution d'un projet.	19	☐	☐	☐	☐			☐	☐	☐	☐	
Planifier la production.	21	☐	☐	☐	☐	☐		☐		☐	☐	☐
Superviser des travaux.	22	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Technologie de l'architecture navale* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Technologie de l'architecture navale*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser les fonctions de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de l'information récente sur la profession, les chantiers navals, les différents secteurs d'activités de même que les types d'entreprises et d'organismes.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Traiter les renseignements relatifs à l'industrie maritime.

- Distinction claire des types de chantiers.
- Description juste des activités d'un chantier naval.
- Présentation claire des sociétés de classification et des organismes du domaine de la construction navale.
- Présentation brève des principaux aspects historiques, géographiques et économiques de la construction navale.

2 Traiter les renseignements relatifs à la profession.

- Définition claire de la profession.
- Caractérisation juste :
 - de l'environnement physique et humain;
 - des conditions de travail;
 - de l'organisation du travail.
- Examen attentif de chacune des fonctions.
- Pertinence des liens établis entre les connaissances, les habiletés et les attitudes relatives à la profession ainsi que les différentes tâches qu'elle comporte.

3 Situer la profession de technologue en architecture navale par rapport à celle d'architecte naval.

- Définition claire de la profession d'architecte naval.
- Distinction claire des droits et des responsabilités propres à chaque profession.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer une recherche d'information technique.

Contexte de réalisation

- À partir d'un besoin d'information relatif à la construction, à la modification ou à la réparation d'un navire de commerce ou de service, d'un bateau de pêche, d'une embarcation de plaisance, d'un navire militaire ou d'une structure flottante.
- À partir des plans, des devis, des normes des sociétés de classification ainsi que des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide d'ouvrages de référence en français et en anglais.
- À l'aide d'un équipement informatique relié à un réseau.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer l'objet de la recherche.

- Détermination juste de l'objet de la recherche.

2 Choisir les sources d'information.

- Prise en considération de toutes les sources d'information.
- Choix de sources d'information pertinentes et récentes.
- Choix judicieux d'une personne-ressource en fonction de sa crédibilité et de son autorité dans le domaine.

3 Consulter les sources d'information.

- Recherche efficace et méthodique sur des sites Internet et dans des ouvrages de référence.
- Interprétation juste de la terminologie relative à l'architecture navale.
- Interprétation juste de l'information sur les différents types de navires et de structures flottantes, leur mode de propulsion et leur équipement spécifique.
- Collecte exhaustive de l'information.
- Évaluation juste de la pertinence de l'information recueillie.
- Notes lisibles et ordonnées.

4 Analyser les renseignements recueillis.

- Comparaison claire des renseignements recueillis.

Code : 0506

5 Conserver l'information.

- Organisation logique de l'information consignée.
- Gestion appropriée de la documentation.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Établir des relations professionnelles.	Contexte de réalisation • Dans des situations de travail variées : consultation de ses collègues, information sur la faisabilité du projet, explications données aux ouvrières et aux ouvriers, participation à des réunions, rencontres de représentantes et de représentants du milieu maritime, etc. • Avec le personnel du chantier, des clientes et des clients, des représentantes et des représentants d'organismes ainsi que des membres d'équipage de divers pays. • En français et en anglais.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Communiquer avec les partenaires d'un projet.	• Choix judicieux du moyen de communication. • Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale. • Expression claire de ses idées et de ses opinions. • Pertinence et exactitude de l'information fournie. • Adaptation de son niveau de langage à son interlocutrice ou à son interlocuteur. • Respect des autres et de leur culture. • Manifestation d'empathie et de politesse. • Vérification de son interprétation du message.
2 Prévenir les conflits interpersonnels.	• Gestion adéquate du stress. • Établissement d'un climat de confiance. • Manifestation d'empathie. • Écoute active. • Clarification exacte des enjeux d'un conflit et des rôles de chacune et de chacun. • Utilisation appropriée des outils de communication.
3 Travailler en équipe.	• Adoption d'un objet commun. • Implication correcte dans le partage des tâches. • Respect du mode de fonctionnement de l'équipe. • Exécution correcte de son travail. • Respect de l'échéancier établi. • Manifestation : – de respect des autres; – d'autonomie.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir au regard de la santé et de la sécurité des travailleuses et des travailleurs et au regard de la protection de l'environnement.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, du Règlement sur la santé et la sécurité du travail et du Code de sécurité pour les travaux de construction.
- À l'aide du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
- À l'aide d'un programme de prévention.
- À l'aide d'équipement de sécurité.
- À l'aide d'une trousse de premier secours et de premiers soins.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les situations à risque et en évaluer les conséquences.</p> <p>2 Choisir des moyens de prévention.</p> <p>3 Appliquer des méthodes de travail sécuritaires.</p> <p>4 Réagir en situation d'urgence sur terre et en mer.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du jugement. • Compte rendu fidèle et précis des faits aux autorités compétentes.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste de l'environnement de travail. • Détermination juste des moyens de prévention compte tenu : <ul style="list-style-type: none"> – de l'environnement de travail; – de l'équipement et des outils; – des matériaux et des produits; – des méthodes de travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation adéquate de l'équipement de protection. • Communication claire des consignes. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Respect des règles établies en ce qui a trait à l'environnement.
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de ses capacités et de ses limites. • Communication claire et précise avec le personnel du chantier et les membres d'équipage. • Application correcte des mesures d'urgence en cas d'accident. • Manifestation de calme et de sang-froid. • Rapidité d'intervention. |
|--|--|

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des croquis.

Contexte de réalisation

- Pour des schémas et des dessins de fabrication, d'assemblage et de détail.
- Pour une projection orthogonale et une vue isométrique.
- À partir de directives.
- À partir d'un relevé.
- À partir des normes du dessin technique et des standards de l'entreprise.
- À main levée et avec des instruments de base.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir de l'information.

- Interprétation juste des renseignements recueillis.

2 Procéder au traçage.

- Respect des techniques de traçage.
- Respect du système d'unités utilisé.
- Croquis bien proportionné.
- Choix judicieux de l'échelle.
- Utilisation appropriée des traits.

3 Coter le croquis.

- Cotation juste et complète selon les normes et les conventions du dessin technique.

4 Annoter le croquis.

- Lisibilité des caractères alphanumériques.
- Utilisation de la terminologie et des abréviations propres à l'architecture navale.
- Respect des règles grammaticales et orthographiques.

5 Compléter le cartouche.

- Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche.

6 Vérifier le croquis.

- Vérification minutieuse de la concordance entre les informations.
- Information complète.

7 Corriger le croquis.

- Correction juste de toutes les erreurs relevées.

Code : 050A

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Vérifier la conformité des plans.	Contexte de réalisation • À l'aide des plans de navires de commerce et de service, de bateaux de pêche, d'embarcations de plaisance, de navires militaires et de structures flottantes. • À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux. • À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Planifier le travail.	• Respect de l'échéancier établi. • Interprétation juste des plans. • Collecte exhaustive de l'information.
2 Analyser les plans.	• Détection juste des erreurs sur le plan de la concordance : – des plans entre eux; – des plans et des devis; – des plans et de l'échéancier; – des plans ainsi que des lois et des règlements.
3 Noter les erreurs.	• Utilisation d'une technique adéquate pour l'identification des erreurs.
4 Transmettre les résultats de sa vérification.	• Clarté de la communication. • Politesse.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire le plan d'aménagement général d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels de dessin.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande.

- Interprétation juste de l'information relative au rôle du navire.
- Interprétation juste du cahier des charges.
- Consultation appropriée de personnes-ressources.
- Recherche d'information sur les constructions existantes.
- Pertinence du jugement sur la faisabilité du concept.

2 Consulter la réglementation sur le sujet.

- Choix judicieux de la réglementation.
- Interprétation juste de l'information recueillie.

- 3 Ébaucher un plan d'aménagement général.
 - Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
 - Représentation juste :
 - de la superstructure;
 - de la salle des machines;
 - de l'équipement de pont.
 - Aménagement fonctionnel et optimal de l'espace.
- 4 Proposer l'aménagement général à la cliente ou au client.
 - Clarté de la présentation.
 - Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale.
 - Écoute attentive des commentaires.
- 5 Préparer son poste de travail.
 - Respect des règles d'ergonomie.
- 6 Procéder à la mise en plan.
 - Application stricte des techniques de dessin.
 - Utilisation appropriée du logiciel.
 - Annotations claires.
 - Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche.
 - Présentation soignée.
- 7 Vérifier et corriger le plan.
 - Examen minutieux permettant de déceler les erreurs.
 - Adéquation entre les erreurs détectées et les corrections effectuées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire le plan des formes d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- À partir d'un plan d'aménagement général.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À l'aide d'un équipement informatique ainsi que de logiciels de dessin et de lissage.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Analyser la demande. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du plan d'aménagement général. • Considération juste des besoins liés à l'hydrodynamique. • Consultation appropriée de personnes-ressources. |
| 2 Préparer son poste de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'ergonomie. |
| 3 Tracer le quadrillage. | <ul style="list-style-type: none"> • Précision du quadrillage. |
| 4 Tracer les plans d'eau, les sections longitudinales et les sections verticales. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des caractéristiques générales du navire ou de la structure flottante. • Utilisation appropriée du logiciel. • Représentation juste d'une projection orthogonale. |
| 5 Annoter le plan. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la terminologie et des abréviations propres à l'architecture navale. • Respect des règles grammaticales et orthographiques. |

Code : 050C

- | | |
|---------------------------------|--|
| 6 Compléter le cartouche. | <ul style="list-style-type: none">• Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche. |
| 7 Vérifier et corriger le plan. | <ul style="list-style-type: none">• Examen minutieux permettant de déceler les erreurs.• Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Déterminer des procédés d'assemblage et de traitement de surface.

Contexte de réalisation

- Pour une structure en acier, en aluminium, en matériau composite ou en bois.
- À l'aide de la documentation technique.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Recueillir de l'information sur le projet.
- 2 Étudier les possibilités des différents procédés d'assemblage et de traitement de surface.
- 3 Privilégier un ou plusieurs procédés d'assemblage et de traitement de surface.
- 4 Consigner l'information.

- Collecte exhaustive d'information sur :
 - le type de matériau;
 - l'équipement disponible sur le chantier;
 - les aménagements du chantier.
- Évaluation juste des conséquences de l'équipement utilisé pour des assemblages en acier, en aluminium, en matériau composite ou en bois.
- Examen sérieux des différents traitements de surface en fonction du matériau utilisé.
- Prise d'une décision judicieuse au regard du ou des procédés retenus.
- Représentation juste des symboles de soudure et de préparation des joints à souder.
- Inscription précise et exacte de l'information.
- Lisibilité des caractères alphanumériques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Déterminer l'échantillonnage d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes dont la structure est en acier, en aluminium ou en matériau composite.
- À l'aide d'un équipement informatique et d'un logiciel de calcul.
- À l'aide de catalogues.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir de l'information sur le projet.

- Interprétation juste des renseignements relatifs :
 - aux caractéristiques générales du navire ou de la structure flottante;
 - au type de matériau utilisé;
 - au rôle du navire ou de la structure flottante.

2 Choisir les formules à appliquer.

- Repérage exact de la section à consulter en fonction du calcul à effectuer.
- Choix judicieux de la formule.

3 Appliquer les formules retenues.

- Exactitude des calculs liés à la résistance des matériaux.

4 Sélectionner les matériaux.

- Interprétation des résultats selon le système métrique et le système impérial.
- Utilisation appropriée des catalogues.

5 Consigner les résultats obtenus.

- Inscription claire des matériaux en précisant l'échantillonnage minimum et l'échantillonnage choisi.
- Inscription précise et exacte de l'information.
- Lisibilité des caractères alphanumériques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire les plans de la structure d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes dont la structure est en acier, en aluminium ou en matériau composite.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À partir d'un devis, de l'échantillonnage, du plan d'aménagement général et du plan des formes du navire ou de la structure flottante.
- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels de dessin.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser la demande.
- 2 Préparer son poste de travail.

- Interprétation juste de l'échantillonnage, du plan d'aménagement général ainsi que du plan des formes.
- Consultation appropriée de personnes-ressources.
- Respect des règles d'ergonomie.

3 Dessiner les plans.

- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- Application stricte des techniques de dessin.
- Utilisation appropriée du logiciel de dessin.
- Représentation adéquate :
 - de la section maîtresse;
 - du profil et des ponts;
 - du développement de bordé;
 - de la charpente avant et de la charpente arrière;
 - de la finition intérieure.
- Cotation et annotation complètes, précises et exactes.
- Indication juste des procédés d'assemblage et de traitement de surface.
- Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche.
- Présentation soignée.

4 Vérifier et corriger les plans.

- Examen minutieux permettant de déceler les erreurs.
- Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes dont la structure est en acier, en aluminium ou en matériau composite.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À partir du plan d'aménagement général et du plan des formes du navire ou de la structure flottante.
- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels de dessin.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser la demande. 2 Déterminer les dimensions des composants des systèmes. 3 Préparer son poste de travail. 4 Dessiner le plan de ligne d'arbre. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du plan d'aménagement général et du plan des formes. • Consultation appropriée de personnes-ressources. • Exactitude des calculs. • Respect des règles d'ergonomie. • Application stricte des techniques de dessin. • Représentation adéquate de la visserie. • Utilisation des symboles de finis de surface appropriés. |
|--|---|

- 5 Dessiner les différents schémas.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
 - Application stricte des techniques de dessin.
 - Utilisation appropriée du logiciel de dessin.
 - Représentation adéquate :
 - des schémas électriques;
 - des schémas de tuyauterie;
 - des schémas de ventilation;
 - des schémas de chauffage.
 - Annotation complète, précise et exacte.
 - Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche et la légende.
- 6 Procéder à la mise en plan.
- Application stricte des techniques de dessin.
 - Utilisation appropriée du logiciel de dessin.
 - Cotation et annotation complètes, précises et exactes.
 - Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche.
 - Présentation soignée.
- 7 Vérifier et corriger les plans.
- Examen minutieux permettant de déceler les erreurs.
 - Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire les plans spécifiques d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour les plans des feux de navigation, du système de réfrigération, de la capacité, du mât de charge, etc.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À partir du plan d'aménagement général ainsi que des différents plans structuraux et mécaniques.
- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels de dessin.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Analyser la demande. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du plan d'aménagement général et des différents plans structuraux et mécaniques. • Interprétation juste des informations propres à l'équipement spécifique. • Consultation appropriée de personnes-ressources. |
| 2 Déterminer les dimensions des composants des systèmes. | <ul style="list-style-type: none"> • Exactitude des calculs. |
| 3 Préparer son poste de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'ergonomie. |

- 4 Dessiner les plans.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.
 - Application stricte des techniques de dessin.
 - Représentation juste des dessins.
 - Cotation et annotation complètes, précises et exactes.
 - Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche.
 - Présentation soignée.
- 5 Vérifier et corriger les plans.
- Examen minutieux permettant de déceler les erreurs.
 - Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Rédiger des documents techniques.	Contexte de réalisation • Pour divers types de documents techniques : devis de construction, de modification ou de réparation, devis de poids, rapports, etc. • À l'aide des plans du navire ou de la structure flottante. • À l'aide d'ouvrages de référence et de catalogues. • À l'aide d'un équipement informatique et d'une série de logiciels de bureautique. • À partir des standards de l'entreprise.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter le mandat.	• Vérification de son interprétation du mandat. • Pertinence des questions posées. • Assurance de détenir toute l'information nécessaire.
2 Rechercher de l'information.	• Utilisation appropriée des différents documents techniques. • Consultation des personnes concernées. • Choix judicieux d'une méthode de recherche. • Collecte exhaustive des données. • Pertinence des données recueillies.
3 Traiter l'information recueillie.	• Exactitude des calculs. • Production correcte des graphiques. • Analyse juste de l'information.
4 Produire une version préliminaire.	• Respect des normes de rédaction d'un document technique. • Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale. • Style approprié au type d'écrit. • Introduction complète, cohérente et claire. • Développement présentant : – des faits exacts; – une analyse rigoureuse des faits; – une argumentation solide. • Conclusion synthétique et claire. • Recommandations réalistes et explicites, si nécessaire.

Code : 050J

- 5 Vérifier le document.
 - Lecture minutieuse de l'ensemble du document.
 - Détection juste des erreurs d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
 - Détection juste des erreurs de calcul.
- 6 Produire la version finale.
 - Correction rigoureuse de toutes les erreurs relevées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire le livret de stabilité.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes dont la structure est en acier, en aluminium ou en matériau composite.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À partir de la documentation du navire ou de la structure flottante.
- À partir de l'essai d'inclinaison.
- À partir du devis de poids.
- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels de stabilité.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la documentation.

- Interprétation juste du plan des formes, du plan de la capacité, de l'essai d'inclinaison et du devis de poids.
- Prise en compte des lois, des règlements et des normes en vigueur.

2 Faire les courbes hydrostatiques.

- Calcul exact des différentes variables à divers tirants d'eau avec une assiette et un angle de gîte de zéro.
- Élaboration précise du quadrillage.
- Traçage précis des courbes.

- | | |
|--|---|
| <p>3 Déterminer la stabilité à l'état intact et à l'état endommagé.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Calcul exact du déplacement, du centre de gravité longitudinal et du centre de gravité transversal. • Relevé complet des points d'envahissement, des « lests » permanents et des poids à soustraire ou à ajouter. • Calcul exact du bras de redressement à un centre de gravité vertical de zéro à partir des lignes de référence (KN) à différents angles de gîte. • Représentation exacte sous forme de tableau ou de graphique. |
| <p>4 Faire les corrections du déplacement selon l'assiette et de la hauteur du bras de redressement selon le centre de gravité et l'angle de gîte.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Calcul exact des différentes variables à divers tirants d'eau avec une assiette et un angle de gîte de différents degrés. |
| <p>5 Calculer les conditions.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Calcul exact des conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – navire léger; – navire léger opérationnel; – navire à mi-voyage; – navire au retour. |
| <p>6 Rédiger le livret de stabilité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des recommandations. • Inscription exacte de la détermination de l'emplacement des marques de tirant d'eau. • Présentation structurée et complète du livret. • Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale. • Travail minutieux. |
| <p>7 Transmettre l'information.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Clarté de la présentation. • Adaptation de son niveau de langage à son interlocutrice ou à son interlocuteur. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire la documentation nécessaire à la modification ou à la réparation d'un navire ou d'une structure flottante.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour des navires de commerce et de service, des bateaux de pêche, des embarcations de plaisance, des navires militaires et des structures flottantes dont la structure est en acier, en aluminium ou en matériau composite.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur ou encore d'un mandat d'une cliente ou d'un client.
- Sous supervision ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies, notamment, par les lois et les règlements en vigueur.
- À partir de la documentation du navire ou de la structure flottante.
- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser le mandat ou le devis. 2 Préparer son poste de travail. 3 Évaluer la faisabilité de la modification ou de la réparation. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'information. • Respect des règles d'ergonomie. • Consultation appropriée de personnes-ressources. • Relevé approprié de l'information sur le navire ou la structure flottante. • Vérification du carnet de commandes du chantier. • Pertinence du jugement au regard de la faisabilité technique. |
|---|--|

- | | |
|--|---|
| 4 Apporter des modifications aux plans et aux documents existants. | <ul style="list-style-type: none">• Exactitude des calculs liés au poids, à l'échantillonnage et à la stabilité.• Application stricte des techniques de dessin.• Respect du système d'unités utilisé. |
| 5 Dessiner les plans. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur.• Application stricte des techniques de dessin.• Représentation adéquate des dessins.• Cotation et annotation complètes, précises et exactes.• Inscription complète et exacte de l'information dans le cartouche.• Présentation soignée. |
| 6 Dessiner le plan d'attinage. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des dimensions de la cale sèche.• Analyse du plan des formes du navire ou de la structure flottante.• Prise en considération de la répartition des poids. |
| 7 Vérifier et corriger les plans. | <ul style="list-style-type: none">• Examen minutieux permettant de déceler les erreurs.• Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Élaborer le programme d'essais.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour les essais nécessaires à la certification du navire ou de la structure flottante.
- Selon les protocoles en vigueur.
- À l'aide de la documentation du navire ou de la structure flottante.
- À l'aide de l'échéancier du projet.
- À l'aide des lois et des règlements provinciaux, nationaux et internationaux.
- À l'aide des normes des sociétés de classification : Lloyd's Register of Shipping, Bureau Veritas, American Bureau of Shipping, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir de l'information sur le projet.

- Choix judicieux de documents de référence.
- Consultation appropriée de personnes-ressources.
- Interprétation juste de l'information recueillie.

2 Déterminer les essais à effectuer.

- Détermination judicieuse des essais en fonction :
 - du type de navire et de son équipement ou du type de structure flottante et de son équipement;
 - du matériau, des procédés d'assemblage et des traitements de surface utilisés;
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - des exigences de la cliente ou du client.

3 Planifier les essais.

- Prise en considération de l'échéancier du projet.
- Ordonnancement juste des essais :
 - en atelier;
 - à quai;
 - en mer.

- 4 Prévoir les ressources nécessaires à l'exécution des essais.
 - Détermination judicieuse des ressources humaines et matérielles nécessaires.
 - Prise en compte des règles de santé et de sécurité au travail de même que des règles de protection de l'environnement.
- 5 Rédiger le programme d'essais.
 - Inscription complète et précise de tous les essais.
 - Présentation structurée des essais.
 - Pertinence des annexes.
 - Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale.
 - Travail minutieux.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des activités de gestion.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels de gestion.
- À l'aide de plans et de devis.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer une soumission.

- Présentation structurée et complète de la soumission.
- Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale.
- Travail minutieux.

2 Assurer la gestion des stocks.

- Gestion adéquate de l'inventaire courant et de l'inventaire spécifique.
- Conception et mise en place correctes d'un système de classement.

3 Commander du matériel et en assurer la réception.

- Recherche de fournisseurs.
- Vérification de la disponibilité du matériel et des délais de livraison.
- Négociation efficace avec les fournisseurs.
- Vérification minutieuse de la conformité du matériel avec le bon de commande.
- Vérification correcte de la qualité du matériel reçu.

4 Gérer des budgets.

- Inscription exacte des entrées et des sorties.
- Communication claire de l'information aux personnes concernées.
- Respect des budgets prédéterminés.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Estimer les coûts d'exécution d'un projet.	Contexte de réalisation • Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes. • Pour un projet de construction, de modification ou de réparation de navires et de structures flottantes. • À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur. • Sous supervision ou de façon autonome. • À l'aide de la documentation : plans, devis, échancier, catalogues de fournisseur, sites Internet, fiches techniques, etc. • À l'aide d'estimations antérieures. • À l'aide de banques de données internes. • À l'aide d'un équipement informatique et de logiciels.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser les plans et les devis.	• Caractérisation juste des produits et de l'équipement. • Détermination juste des quantités de produits et de matériaux nécessaires.
2 Effectuer une recherche d'information sur les produits et les services offerts.	• Collecte exhaustive des renseignements nécessaires à l'établissement d'une soumission. • Relevé exact des matériaux en stock et de l'équipement. • Détermination de la pertinence de recourir à la sous-traitance.
3 Communiquer avec les fournisseurs de produits et de services.	• Négociation efficace des prix et des délais de livraison. • Utilisation d'un langage approprié. • Politesse. • Clarté de la communication.
4 Évaluer les coûts des matériaux, les coûts de la location d'équipement, les frais fixes, etc.	• Détermination de la proposition la plus avantageuse. • Calcul exact des coûts.

5 Évaluer les coûts de la main-d'œuvre.

- Choix judicieux de la méthode d'évaluation de la main-d'œuvre nécessaire.
- Calcul précis du nombre d'heures de travail nécessaires.
- Prise en considération :
 - des facteurs de santé et de sécurité au travail dans le calcul des effectifs;
 - de données comparatives d'un projet antérieur;
 - des contraintes et des limites du contexte de travail;
 - de l'efficacité de la main-d'œuvre compte tenu de ses compétences.
- Calcul exact des coûts.

6 Faire un rapport d'estimation.

- Prise en considération :
 - des coûts de l'équipement et des matériaux;
 - des coûts de la main-d'œuvre;
 - de la marge de profit.
- Ventilation précise des coûts.
- Calcul précis du coût total.
- Présentation structurée et complète du rapport.

Code : 050Q

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Proposer des améliorations aux méthodes de production.

Contexte de réalisation

- À partir de la documentation pertinente sur les nouvelles organisations du travail, les statistiques, les procédés ou les dessins, des études antérieures, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les besoins et constater un problème.

- Évaluation juste des besoins.
- Reconnaissance juste du problème et de ses conséquences :
 - risque d'accidents;
 - risque d'erreurs;
 - perte de temps.

2 Analyser la situation.

- Émission d'hypothèses réalistes.
- Comparaison juste des avantages et des inconvénients de chaque hypothèse.

3 Choisir une solution.

- Choix judicieux tenant compte des ressources humaines et matérielles disponibles et des contraintes du chantier.

4 Transmettre l'information.

- Clarté de la communication.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Planifier la production.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour un projet de construction, de modification ou de réparation de navires et de structures flottantes.
- À partir d'une demande de sa supérieure ou de son supérieur.
- Sous supervision ou de façon autonome.
- À l'aide des plans et des devis.
- À l'aide d'un équipement informatique et d'un logiciel de planification.
- À l'aide des anciens contrats.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Consulter les plans et les devis.
- 2 Évaluer la faisabilité de la production.
- 3 Élaborer la stratégie de production.

- Interprétation juste des plans et des devis.
- Anticipation juste des étapes de production.
- Vérification correcte de la disponibilité de l'équipement et de sa capacité.
- Vérification du carnet de commandes du chantier.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail lors des visites sur le chantier.
- Prise d'une décision judicieuse au regard de la poursuite du projet.
- Ordonnancement juste des étapes de construction.
- Détermination du tronçonnage du navire ou de la structure flottante.
- Définition des étapes pour la réalisation des travaux.
- Prise en considération de l'aménagement des ateliers afin d'optimiser la production.

- 4 Élaborer l'échéancier.
- Évaluation juste du temps requis pour la réalisation des travaux.
 - Prise en considération des dates butoirs pour ce qui est des paiements, de la livraison d'équipement, etc.
 - Détermination des échéances pour la réalisation des travaux (pose de la quille, installation du moteur, peinture, etc.).
 - Qualité de la structure de l'échéancier.
 - Utilisation de la terminologie propre à l'architecture navale.
 - Travail minutieux.
- 5 Transmettre l'information.
- Clarté de la communication.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Superviser des travaux.

Contexte de réalisation

- Dans un chantier naval de petite, de moyenne ou de grande envergure et dans un bureau de consultants maritimes.
- Pour un projet de construction, de modification ou de réparation de navires et de structures flottantes.
- À l'aide des plans et des devis.
- En fonction de la convention collective en vigueur et des normes du travail.
- À l'aide des règlements de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 S'assurer du respect des règles.

- Vérification appropriée de l'équipement de travail.
- Vérification appropriée de l'application des mesures de prévention des accidents et de protection de l'environnement.

2 Assurer le suivi des travaux.

- Interprétation juste des plans et des devis.
- Observation attentive des méthodes d'exécution des travaux.
- Formulation claire des directives aux ouvrières et aux ouvriers.
- Résolution correcte de problèmes.
- Prise de décisions judicieuses.
- Évaluation juste de l'état d'avancement des travaux.
- Respect de l'échéancier et des budgets.
- Transmission claire de l'information à sa supérieure ou à son supérieur ou encore à la cliente ou au client.
- Gestion appropriée de son stress.
- Réaction appropriée aux imprévus.

3 S'occuper des relations de travail.

- Communication claire des normes et des règlements de l'entreprise.
- Gestion appropriée des conflits.

Code : 050S

- 4 Proposer des améliorations aux méthodes de production.
 - Évaluation juste des besoins ou du problème.
 - Recherche d'information sur les nouvelles méthodes de production.
 - Présentation claire des propositions.
- 5 Assurer le contrôle de la qualité.
 - Vérification appropriée de la qualité des matériaux, des assemblages et des traitements de surface.
 - Mesure exacte des quantités et des dimensions des différentes pièces.
 - Vérification minutieuse de la conformité des travaux avec les plans et les devis.

